

## ■ Une ville toujours plus accessible / 14 à 16



# Sommaire

## ÉDITO DU MAIRE / 3

## TOUT IMAGE / 4-5

### 6 à 9 Budget Municipal

### Actualités Municipales

- 10 Concours des illuminations

### Sanitaire Social

- 11 . Avec les bénévoles de la Passerelle  
. Pour des logements adaptés

### Enfance Jeunesse

- 12 Le code de la route à l'école

### Urbanisme Environnement

- 13 Un bassin de plus de 1000m<sup>3</sup>

## DOSSIER DU MOIS /

### 14 à 16 Accessibilité

### Culture Animation

- 17 Portes en fête 2018  
18-19 Journée internationale des droits des femmes (programme)  
20 . Carnet de voyage  
. Un spectacle lumineux  
21 À la médiathèque : de la culture aux jeux  
22 Train-Cinéma et Train-Théâtre

### MJC-Centre social

- 23 . Le lézard se faufile !  
. Agenda  
. Concert "Les petites oreilles"

## TOUT IMAGE ASSOCIATIONS / 24-25

## AGENDA DU MOIS / 26

### Patrimoine Cadre de vie

- 27 . Aux origines : Locus de Portis  
. Bientôt le centenaire de la Grande Guerre

## LIBRE OPINION / 28-29

## BLOC NOTES / 30-31



"La Nuit des Médiathèques" de la culture aux jeux... (p.21)

### Retour vers le passé

L'avenue Jean Jaurès, vers 1910 (vue dans le sens Sud - Nord).

Le "centre du village" n'a pas tant changé que ça. Tous les bâtiments présents il y a un siècle existent encore.

À l'époque, on descendait volontiers dans la rue lorsque le photographe installait son matériel.

© Mémoire Vivante



## Inacceptable, inconcevable !

*La loi de la débrouille, des petits ou grands trafics : telle est l'activité d'individus qui n'ont pas d'autre vision de leur avenir que de détruire celui de celles et ceux qui, malheureusement, croisent leur route. Allergiques à toute forme de travail légal, accros à l'argent facile, ils gangrènent nos quartiers et malheur à ceux qui osent briser leur train train.*

*Et c'est vrai que depuis 4 ans nous avons misé beaucoup sur la sécurité.*

*Avec un effectif renforcé (+ 5 agents), c'est une équipe de police municipale solidaire et bien soudée qui travaille pour notre ville. Les 23 premières caméras installées ont aussi changé certaines habitudes et pratiques. Mais tout cela ne suffit pas à mettre du bon sens chez ceux dont la seule préoccupation est de ne jamais respecter l'ordre public.*

**« Nous croyons en nos forces de sécurité et rien n'empêchera la poursuite de l'activité de notre police municipale. Nous ne reculerons jamais. »**

*Régulièrement, nos patrouilles sont agressées verbalement et subissent des jets de pierre afin de les éloigner des lieux de trafic.*

*Vendredi 2 février à 22h20, le bureau de notre police municipale qui a été attaqué au cocktail molotov et gravement endommagé.*

*C'est votre sécurité qui a été attaquée.  
C'est la République qui a été attaquée.*

*Acte inqualifiable, inadmissible, incompréhensible, écœurant, lâche, mille fois condamnables. Nous croyons en nos forces de sécurité et rien n'empêchera la poursuite de l'activité de notre police municipale. Nous ne reculerons jamais.*

*Je tiens à remercier la solidarité de mes confrères élu(e)s qui, dès samedi matin me proposaient du matériel pour équiper nos agents et leur permettre d'être opérationnels immédiatement.*



**Geneviève GIRARD**  
Maire de Portes-lès-Valence  
Conseillère départementale

*Merci à toute l'équipe de police municipale de Portes-lès-Valence, portée par Patrick Groupierre adjoint à la sécurité, qui fait un excellent travail, efficace, en collaboration avec la police nationale. Un travail qui dérange.*

*Nous serons toujours à leurs côtés pour leur permettre d'exercer leurs missions avec toutes les garanties de sécurité pour le bien de notre commune et de ses habitants.*

*Bien Cordialement*



Visite au quartier Les Chênes pour y évoquer d'importants travaux de collecte des eaux pluviales. (p. 13) 10-02-2018



La Sainte-Barbe est toujours l'occasion de remercier nos pompiers Portoïis pour leur efficacité. 30-01-2018



La sénatrice de la Drôme, Marie-Pierre Monier et Geneviève Girard se sont rencontrées pour une séance de travail. 12-01-2018



Magnifique exposition de Claire Cirey-Joux. À voir à la médiathèque jusqu'au 24 février.



Les auditions ont commencé pour l'école de musique. 02-02-2018



Le code de la route à l'école (p.12). 30-01-2018



Christian Chambaud est un habitué du don du sang. Rejoignez-le le 5 avril salle Brassens de 16h à 19h pour la prochaine collecte. 31-01-2018



Que faire après la 3<sup>e</sup> ? La plupart des lycées du bassin valentinois étaient présents à l'espace Cristal pour répondre à cette question cruciale. 23-01-2018



Dans le cadre de la semaine de la citoyenneté, les enfants de l'école Voltaire ont visité la mairie. 29/30-01-2018



En attendant son ouverture début avril, ADS a posé la 1<sup>ère</sup> pierre de son nouveau site en zone de Morlon. 15-01-2018



Les anciens établissements Billon, rue Pierre Semard, ont été détruits. Ils laisseront place prochainement à un immeuble d'habitation.



## Maîtriser les charges... tout en veillant à la préservation de la qualité du service public

« Le budget se veut d'être la traduction de nos objectifs qui visent à n'oublier personne parce que nous pensons à tout le monde. Notre objectif est de rendre notre ville toujours plus belle et agréable à vivre », c'est par ces mots que le maire, Geneviève Girard, a présenté la philosophie du budget 2018 de la ville, le 5 février dernier.

Plus loin, elle exprimait quelques inquiétudes sur la suppression partielle de la taxe d'habitation et le mécanisme de compensation, mais aussi sur la baisse des aides de l'État.

Néanmoins, « être rigoureux n'empêche pas d'être ambitieux ». Des mots partagés par l'adjointe en charge des finances et du personnel municipal, Suzanne Brot.

L'élue n'a pas manqué d'évoquer le fameux effet ciseau, ou comment la courbe des dotations, passées de 975 000 € en 2014 à 370 000 € cette année, croise celle des charges, voir même s'en éloigne singulièrement. L'élue présentait alors les principaux chiffres du budget.

Celui-ci sera d'un total de plus de 16 000 000 €, soit l'addition d'environ 11 850 000 € en fonctionnement et de plus de 4 200 000 € en investissements.

Suzanne Brot n'a pas manqué alors de souligner que pour cette année, près de 3,5 millions d'euros seront consacrés aux investissements, contre 3 millions l'année dernière.

Évoquant les futures réformes annoncées par le gouvernement, l'adjointe aux finances s'est voulue pessimiste. Selon elle, « les années à venir seront de plus en plus difficiles ».



Elle pensait surtout à la suppression progressive de la taxe d'habitation qui, à terme, concernera 80% des Portois. Si l'État promet une compensation totale, reste à savoir combien de temps cette promesse sera tenue et à quelle hauteur.

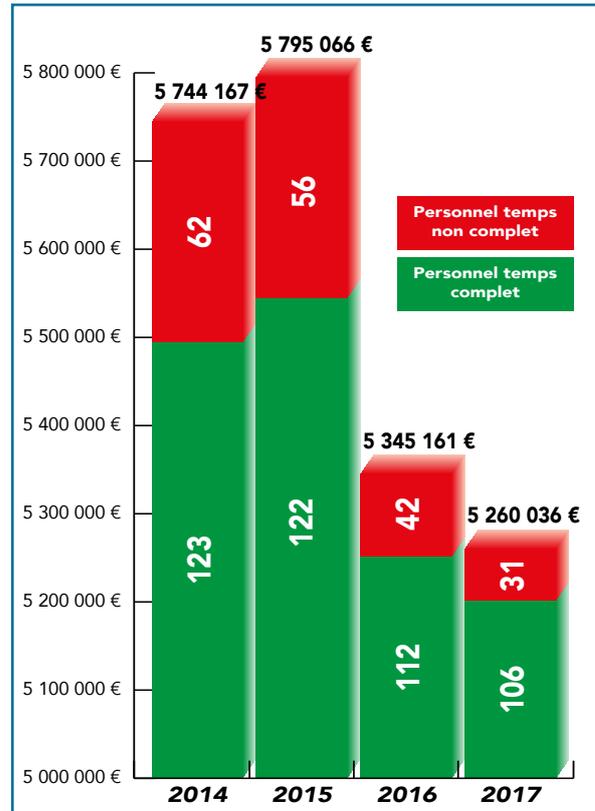
L'autre point important de ce budget est, une nouvelle fois, le gel de la fiscalité locale. Comment réussit-on à augmenter le niveau des investissements tout en maintenant les recettes ? « *En maîtrisant les charges et en ne dépensant que le nécessaire* », répond Suzanne Brot.

### Travaux budgétisés pour 2018 :

- le nouvel ascenseur de la Halle des sports : 132 000 €
- enfouissement des réseaux : 181 000 €
- travaux de la rue Casanova : 710 000 €
- achat du terrain pour le futur gymnase : 350 000 €
- réalisation du patio au centre culturel : 400 000 €
- aménagements des parcs (jeux) : 55 000 €
- travaux sur les voiries : 400 000 €
- équipements mairie : 122 000 €
- travaux à l'école Joliot Curie : 50 000 €

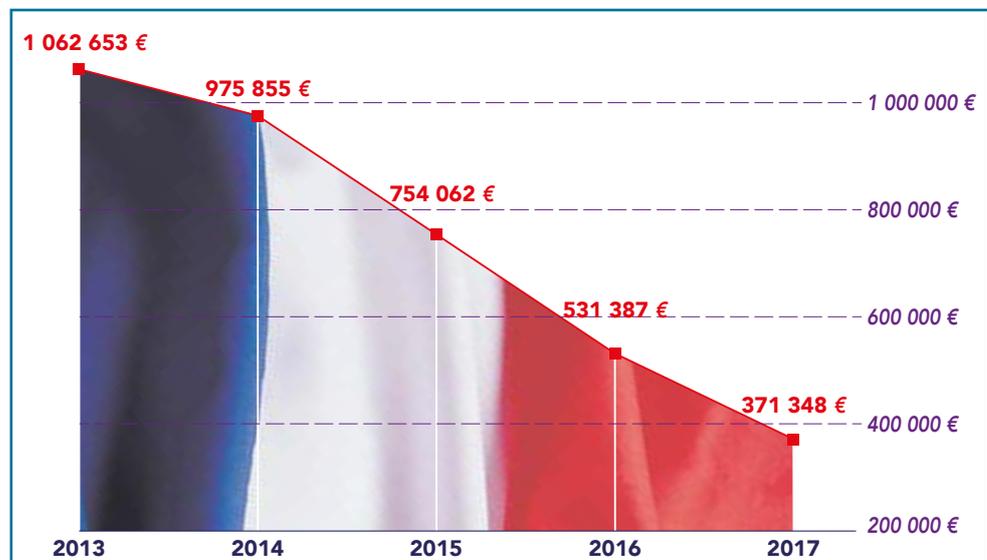
## Charges de personnel

Alors qu'en 2016 le personnel des crèches était transféré à l'Agglo Valence Romans, malgré les hausses naturelles, les charges de personnel restent maîtrisées. En 2018, 5 275 000 € ont été provisionnés pour ce poste.

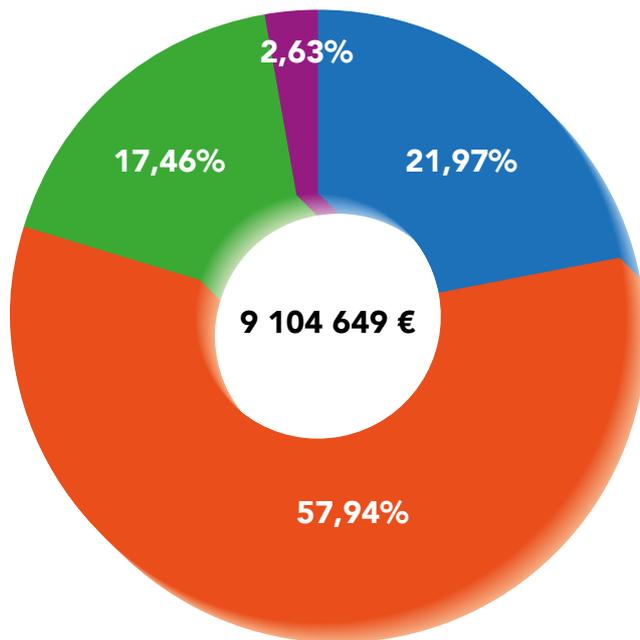


## Dotation de l'État

L'État fait aussi des économies sur le dos des collectivités. Depuis 2014, les aides de l'État ont baissé de près de 700 000 €, soit un manque cumulé de 2 250 000 € en 2018.



# Budget Municipal



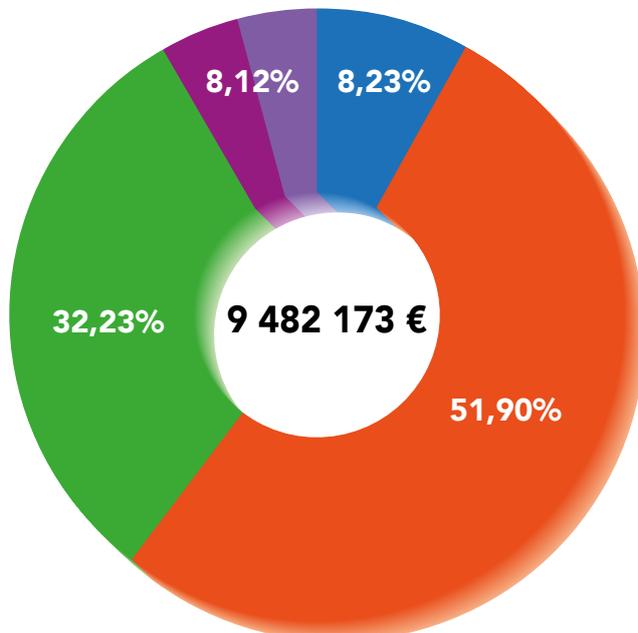
## Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général : 2 000 000 €
- Charges de personnel : 5 275 000 €
- Charges de gestion courante : 1 590 000 €
- Charges financières : 239 649 €

## Section de fonctionnement

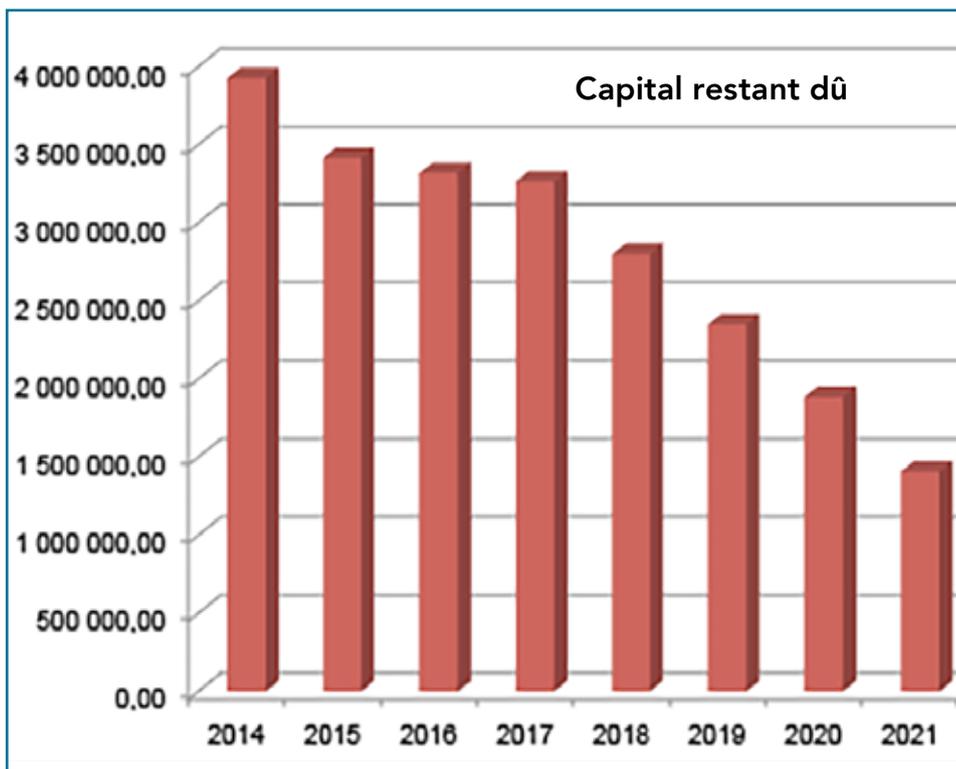
Cette partie du budget regroupe toutes les opérations courantes des services. Elles sont constituées, en dépenses, **des charges à caractère général** (achats de fournitures, des dépenses d'entretien courant, électricité, carburant, maintenance, télécommunications etc.), **des charges de personnel** (salaires et charges sociales), **des charges de gestion** (subventions aux associations, CCAS etc.) **des charges financières** (intérêts des emprunts).

De leur côté, les recettes de fonctionnement nous viennent **des ressources fiscales** (taxe d'habitation, taxe foncière, taxes diverses), **des dotations versées par l'État** (Dotation Globale de Fonctionnement et autre) et **de l'attribution de compensation** reversée par Valence Romans Agglo.



## Recettes de fonctionnement

- Produits des services et gestion : 780 000 €
- Produits des impôts et taxes : 4 921 000 €
- Reversement de l'Agglo : 2 961 173 €
- Dotations et participations : 770 000 € dont 371 348 € (DGF)



## Évolution de la dette

*La maîtrise des emprunts laisse de larges possibilités d'investissements pour l'avenir.*

*Avec un endettement de 346 € par habitant, la commune est faiblement endettée, sachant que la moyenne régionale, pour les communes de même state, est à 860 €/hab.*

## Actualités Municipales

### La ville se dote d'un CLSPD

Lors du conseil municipal du 5 février, les élus ont acté la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

C'est une des conséquences du passage de la barre des 10 000 habitants : la ville doit se doter d'un CLSPD. Composé du préfet, du procureur de la République, de la présidente du Conseil départemental (ou de leurs représentants), des représentants des services de l'État, d'associations, d'établissements ou d'organismes œuvrant dans le domaine de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou encore des activités économiques et de sept élus municipaux (dont un élu de l'opposition), il sera présidé par le maire. Ce CLSPD assurera un rôle de coordi-

nation, centralisera les informations relatives aux problématiques de tranquillité publique et de prévention de la déviance et de la délinquance sur la commune. Il se verra un lieu de concertation et d'échanges afin de définir des objectifs communs pour le maintien de la sécurité et de la tranquillité dans les espaces publics. Trois priorités ont déjà été définies : établir un programme d'actions à destination des jeunes exposés à la délinquance, améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales, améliorer l'aide aux victimes et la tranquillité publique.



*La désignation du représentant de l'opposition a fait l'objet d'un vote.*

## Concours des illuminations

**Des bons cadeaux ont été distribués aux riverains et aux commerçants portois, gagnants du concours.**

Décorer la ville à l'occasion des fêtes de fin d'année est aussi l'affaire de tous, c'est en résumé les propos du maire Geneviève Girard qui, le 25 janvier dernier, remettait leurs prix aux gagnants du concours des illuminations.

L'élue a d'ailleurs noté que lorsqu'une ou deux maisons sont joliment décorées dans une rue, il se crée souvent une sorte d'émulation dans tout le quartier.

Après des remerciements appuyés, les gagnants des catégories maisons, balcons et devantures de commerces ont reçu des bons cadeaux à dépenser dans les commerces adhérents de l'Union des commerçants.



*Catégorie balcons* : M. et Mme Ladreyt, Le Beauvallon, 4 impasse E. Zola : 60€, M. et Mme Rotondo, résidence Diamant : 50€, M. et Mme Menard, 1 rue E. Zola, Le Millenium : 40€.



*Catégorie maisons* : M. et Mme Chantre, 6 rue Y. Farge : 100€, M. et Mme Soulat, le Clos des cerisiers : 90€, M. et Mme Cabut, le Clos des cerisiers : 80€, M. et Mme Martel, 4 rue D. September : 70€, M. & Mme Thivolle, 46 rue J.-J. Rousseau : 60€.

*Catégorie commerce* : Création coiffure : 80€, Laurianne institut : 60€, À chacun sa fleur : 40€. *Prix spécial du jury* : Le Fil enchanté : une plante. *Encouragement du jury* : Le Fournil : un lot, Pressing Pierre : un lot.



## Avec les bénévoles de "La Passerelle"

### Un grand merci

Au moment de recevoir les bénévoles de l'épicerie sociale "La Passerelle" pour les vœux, le 16 janvier dernier, c'est par ces mots qu'ils ont été accueillis par le maire Geneviève Girard et son adjointe chargée des affaires sociales Sabine Tauleigne. « Vous donnez de votre temps, de vos sourires, de vos conseils » ajoutait le maire, « mais sans vous, on ne pourrait pas faire tourner l'épicerie sociale ni le vestiaire solidaire ».

Parallèlement, Sabine Tauleigne évoquait le développement, sur le modèle du vestiaire, de nouvelles activités même si, pour ce, il faudra plus

de place. Dans cette perspective, un déplacement à Chateauneuf pour y visiter une ressourcerie est en préparation.



### Des vêtements à partir de 1 €

Sur les portants, les vêtements d'hiver s'affichent fièrement à la vue des passants. Comme c'est le cas une fois par trimestre, les dévoués bénévoles de l'épicerie sociale "La Passerelle" avaient, le 18 janvier, organisé leur traditionnelle braderie. Pour 1 à 5 €, les passants pouvaient s'offrir une robe, une veste ou encore une paire de chaussures. Autant d'objets donnés par autant de bonnes âmes, pour peu que ce soient des vêtements en bon état et de saison. L'argent ainsi récolté est ensuite utilisé pour les activités de "La Passerelle", les invendus prenant la direction de la Croix rouge. Sous la houlette de Murielle Bayle (directrice du CCAS) et de Sabine Tauleigne (adjointe chargée des affaires sociales), de nouvelles activités sont en préparation, comme un atelier estime de soi.



### Pour des logements adaptés

Le 27 mars prochain, en partenariat avec les associations Soliha, Adil, le club Ambroise Croizat et la municipalité, une réunion d'information aura lieu au club Ambroise Croizat (place du 8 mai 1945) à 14h.

Destinée aux personnes âgées, la réunion abordera les questions d'économie d'énergie, l'adaptation des logements suite à une perte d'autonomie et les aides financières.

Plus d'informations dans le Portes Infos de mars.

## Le code de la route à l'école

Sur le tableau des classes de CM2 des écoles élémentaires Voltaire et Joliot Curie, les panneaux défilent les uns après les autres. Rouges, bleus, ronds ou encore triangulaires, autant de codes pas toujours maîtrisés par des élèves qui, comme tous les enfants de leur âge, font du vélo ou les rencontrent tout simplement sur le chemin de l'école.

En guise de maîtresse d'un jour Joséphine Balm, qui travaille pour l'Association prévention routière, dont l'antenne locale est à Valence. Le rouge pour les interdictions ou pour attirer l'attention, le bleu pour, dans certains cas, une obligation, le triangle pour signaler les dangers, les panneaux les plus courants sont décortiqués un à un devant des élèves très attentifs.

Après ce cours théorique, les enfants sont passés à la pratique avec, cette fois, un parcours dans la cour de l'école. Il s'agissait là de tester leur agilité et leur maîtrise du vélo. Freinage à un "stop", attention

pour l'environnement, respect des ronds-points sans oublier de tendre le bras, l'œil attentif de Joséphine a tout noté. Les voilà mieux armés pour affronter la route et ses dangers.



## Un bassin de plus de 1000 m<sup>3</sup>

**Le 10 février dernier, le maire et les élus municipaux ont rencontré les habitants de la rue Jean Vilar et de l'avenue François Mitterrand. Il s'agissait d'évoquer principalement les travaux d'amélioration de la gestion des eaux pluviales.**

C'était le jeudi 17 septembre 2015. Les restes de la tempête tropicale Henri vont passer sur la région et la météo parle de risques de crues pour les cours d'eau en Ardèche, avec jusqu'à 200 litres d'eau au mètre carré. À Portes-lès-Valence, il pleut pendant 3 heures. Le cumul des précipitations est de 62 millimètres d'eau sur le centre-ville. Tombée sur des sols déjà saturés par de précédentes averses, la pluie provoque une importante inondation au niveau de la rue Louis Aragon et de l'avenue François Mitterrand.

À la demande du maire, Valence Romans Agglo a mandaté un bureau d'études pour y remédier. C'est ainsi qu'il a été décidé la création, rue Jean Vilar, d'un bassin enterré de rétention des eaux pluviales d'un volume de 1 077 m<sup>3</sup>. Parallè-

lement, un réseau d'eaux pluviales va être construit dans cette même rue sur 80 mètres, afin de décharger la conduite existante avenue François Mitterrand. 4 grilles d'eaux pluviales seront d'ailleurs mises en place : 2 au niveau du point bas, près de l'entrée de la résidence des Cyprès, 2 autres au niveau du carrefour entre l'avenue François Mitterrand et la rue Jean Vilar. Le démarrage des travaux vient d'avoir lieu avec le creusement du bassin, pour une fin programmée en avril. C'est alors que débiteront les travaux de réalisation de la canalisation, et ce jusqu'en mai.

### Des travaux menés par l'Agglo

Afin d'évoquer ces importants travaux, mais aussi l'actualité du quartier, le maire Geneviève Girard, accompagnée de son adjoint à l'urbanisme, à la voirie et aux réseaux Antonin Koszulinski, de son adjoint à la sécurité et à la prévention Patrick Groupierre, du conseiller

municipal délégué aux travaux Philippe Millot et de Manuel Herrero, chef de service de la police municipale, étaient sur place le 10 février dernier. Pour l'occasion, Franck Bioteau, directeur de l'assainissement à Valence Romans Agglo, avait fait le déplacement. Plus d'une vingtaine de riverains étaient aussi présents.

Avec en main une présentation détaillée et devant la parcelle où sera construit le bassin, tous ont tout d'abord écouté celui-ci évoquer les travaux qui allaient bientôt perturber leur quotidien. Les questions ont alors porté sur la remise en état du petit parc qui occupe aujourd'hui le terrain, les plantations mais aussi et surtout la création de places de parking. Une solution est d'ailleurs à l'étude pour remédier au problème du stationnement dans cette rue avec la possible création de quelques places en bordure de rue, à la hauteur du futur bassin. On a aussi parlé de l'éventuelle mise en sens unique de la rue, à la demande des riverains. Divers autres sujets ont été abordés, à commencer par la sécurité. Une préoccupation largement partagée par Patrick Groupierre tandis que Manuel Herrero n'a pas manqué d'évoquer l'augmentation des effectifs de la police municipale et ses effets positifs sur la délinquance.



*C'est sur ce terrain que sera construit un bassin de 1077m<sup>3</sup>*



# Accessibilité

## Une ville toujours plus accessible

En 2015, suite à un audit, un plan de 6 ans avait été lancé afin d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à Portes-lès-Valence. Chaque année, la ville réalise des travaux qui améliorent la vie quotidienne des handicapés, mais aussi des personnes qui ont des difficultés à se déplacer.



Le nouvel ascenseur du Dojo

Aux services techniques, la mise en conformité des bâtiments communaux et de la voirie aux normes handicapés porte un nom : l'AD'AP (Agenda D'Accessibilité Programmé) Jean-Marc Basque. Arrivé dans l'équipe il y a peu, ancien employé de la ville de Romans, il a repris un dossier parfois compliqué mais ô combien utile pour la vie des handicapés.

En 2015, un audit complémentaire de l'Apave (entreprise spécialisée dans le contrôle) permet de vérifier la réalité de l'accessibilité dans nos 29 bâtiments communaux (Établissements Recevant du Public), mais aussi dans nos rues.

Si beaucoup avait déjà été fait, il était en effet nécessaire de vérifier nombre de conformités, surtout si on considère que les normes pour les différents handicaps (moteur, visuel, auditif et mental) changent souvent. Parallèlement, un AD'AP a été mis en place pour une période de 6 ans. Ce dernier étant de plus complété par un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE).

La lecture de l'AD'AP nous apprend que l'accessibilité se cache souvent dans les détails. En 2017 par exemple, de nombreux petits travaux ont été menés, notamment à la Halle des sports. Si vous vous étiez demandé à quoi servent ces bandes en relief qui ont été collées au pied et au sommet de tous les escaliers,

et bien elles sont destinées aux déficients visuels qui, avec leur canne, peuvent ainsi repérer l'obstacle.

Pour les non-voyants et les mal-voyants, des bandes en relief et des bandes jaunes équipent les escaliers des bâtiments communaux.



Même chose pour les bandes jaunes, destinées aux mal voyants. Mais ces « détails » qui n'en sont pas, ce sont aussi ces seuils de portes à supprimer, des autocollants (vitréphanie) à mettre sur les portes vitrées, des tapis à remplacer, des rampes à prolonger ou encore, entre autres, des éclairages à remplacer.

**Des travaux plus impor-**

## tants

Parfois, les travaux exigent des modifications en profondeur. C'est le cas des sanitaires, qui doivent obéir à des normes particulièrement rigoureuses, et surtout de l'accessibilité aux étages. Si des bâtiments récents comme la mairie n'ont pas eu besoin d'adaptations en profondeur (excepté là encore les escaliers), tel n'a pas été le cas de la Halle des sports. Fin 2017, un ascenseur PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a été inauguré à la salle spécialisée. Coût de l'investissement : 23 315 €. Cette année, un second ascenseur PMR sera installé au niveau des tribunes afin qu'elles deviennent accessibles, ce qui imposera au passage une modification de l'escalier. Toujours en 2017, un dallage en béton a été réalisé au stade Coullaud. Coût de l'investissement : 10 036 €. Enfin, l'installation d'un ascenseur à l'école Voltaire est à l'étude.

## En extérieur aussi

Alors que l'installation de bandes podotactiles est en cours au niveau des passages piétons, la ville s'est lancée dans la mise aux normes des arrêts de bus.



En fin d'année, un ascenseur sera construit à la Halle des sports afin de rendre les tribunes accessibles.

Sauf de rares exceptions pour des arrêts où toute installation est impossible, l'objectif est de mettre aux normes environ 4 arrêts par an, pour une dépense annuelle de 40 000 € ht, soit 120 000 € ht sur 3 ans. Il s'agit pour l'essentiel de surélever les trottoirs et de les équiper en bandes tactiles.

L'accessibilité est une préoccupation municipale de tous les instants. Peu à peu, la ville s'équipe car l'accessibilité des handicapés, c'est l'accessibilité de tous.



**Antonin Koszulinski,  
adjoint chargé  
de l'urbanisme,  
de la voirie  
et des réseaux.**

### Quel est l'intérêt de rendre la ville plus accessible ?

« Quand on rend une ville plus accessible aux personnes à mobilité réduite, on la rend aussi plus accessible aux personnes âgées, aux poussettes, voire à tout le monde. C'est par exemple le cas quand on installe un élévateur au dojo ou des rampes aux escaliers. La ville doit être plus accessible à tous les types de handicaps et c'est pour cela que nous nous sommes lancés dans un programme d'installation de marches tactiles, de passages piétons adaptés, d'une signalétique spécifique ou encore de feux sonores. »

### Quel est le programme des réalisations ?

« Il existait déjà un diagnostic. Néanmoins, nous avons fait réaliser un diagnostic complémentaire. Un dossier a ainsi pu être réalisé avant qu'il soit présenté à la commission accessibilité. À chaque fois que des travaux sont envisagés, l'accessibilité est une de nos priorités. Parallèlement, des investissements ont lieu chaque année comme justement l'élévateur du dojo en 2017 ou encore, cette année, la réalisation d'un nouvel élévateur, toujours à la halle des sports, mais cette fois pour accéder aux tribunes. »

### La ville perçoit-elle des aides ?

« Nous avons dépensé en 2017 près de 100 000 € pour l'accessibilité et en 2018, ce sera près de 130 000 €. Malheureusement, l'État ne donne rien. »

# Accessibilité

## Une situation satisfaisante

Parce que ce sont eux qui en parlent le mieux, **Jérémy Fernandez et Bruno Brechbuhl, tous deux handicapés moteurs, ont bien voulu nous évoquer leur ressenti.**

La première préoccupation de Jérémy Fernandez est l'accessibilité aux commerces. Certes ce n'est pas là une responsabilité municipale mais trop souvent dit-il, une simple marche ferme bien des portes aux fauteuils et, au passage, à bien des personnes âgées, sans oublier les poussettes. Membre de l'Association des Paralysés de France, il souligne que l'association propose son aide aux commerçants.

Côté transports, la situation s'est nettement améliorée. Beaucoup d'arrêts de bus sont accessibles, sauf malheureusement celui situé juste à côté de chez lui (station Revel) !

Régulièrement associé aux travaux de la commission accessibilité de la ville, mais aussi à l'organisation de spectacles, Jérémy souligne que dans l'ensemble, la ville est plutôt bien accessible. Pas de problèmes à la mairie ni dans la plupart des équipements. Sa seule exception était jusque là les tribunes de la Halle des sports, exception qui n'en sera plus une en fin d'année.

En revanche, son gros regret est l'emploi. Bien que ce soit là un autre sujet, Jérémy insiste : « *j'aimerais avoir une vie comme tout le monde* » et donc, aussi, travailler. Beaucoup de patrons préfèrent payer l'amende et c'est pourquoi il a du mal à trouver du travail dans sa branche : développeur de sites internet.



*Pour Bruno Brechbuhl les commerces sont plutôt bien aménagés.*

### Des bus pas toujours accessibles

Pour Bruno Brechbuhl, lui aussi handicapé moteur, le matériel des bus Citéa ne fonctionne pas toujours, ce qui oblige à attendre le prochain passage... En effet, la rampe ne fonctionne pas toujours et certains chauffeurs nous demandent de prendre le bus suivant.

Globalement dit-il, les commerces sont plutôt bien aménagés, même s'il y a toujours quelques exceptions. Côté circulation en ville, il y a du mieux dit-il en résumé, bien que quelques travaux restent à réaliser. Par contre, ce qui le navre le plus, c'est aussi les incivilités de ces gens qui se garent n'importe comment ou sur des places réservées.



*Jérémy Fernandez apprécie d'être consulté lors de l'organisation de spectacles.*

## Portes en Fête 2018

Concerts gratuits, place de la mairie

### Amaury Vassili Jeudi 21 juin

Longtemps reconnu comme "le plus jeune ténor du monde", il démontre au fil de ses albums qu'il n'est pas seulement un artiste lyrique impressionnant, il est aussi un véritable chanteur de variétés.

Amaury Vassili avec son album "Chansons Populaires" se révèle un interprète rare et se positionne incontestablement comme l'une des plus belles voix, l'un des meilleurs chanteurs de sa génération.



### Le retour de l'orchestre "Sortie de secours" Vendredi 13 juillet

Une nouvelle fois, "Sortie de secours" animera la soirée du feu d'artifice. Le groupe assurera lui-même la bande son du feu, le concert débutera vers 22h30 avec des reprises de la variété française tels Michel Berger, Johnny, ou Louane, et de la variété internationale comme U2, Phil Collins et bien d'autres encore pour autant de tubes des années 70, 80 et 90.



### Les plus belles comédies musicales Vendredi 21 juillet



"Roméo & Juliette", "Notre Dame de Paris", "Le roi soleil", "Grease", "Mozart opéra rock", "Les misérables", le tout en un seul spectacle, ça vous dit ? Tel est le programme grandiose qui vous sera proposé par la troupe du Nathan show world.

### Le Plus Grand Before #4 Vendredi 31 août

Mon 1<sup>er</sup> est Lyonnais, devient DJ en l'an 2000, gagne le championnat du monde DMC en 2008 et en 2013. Ma 2<sup>nd</sup>e est une fille, une Djane dans ce monde d'hommes qui a rencontré la consécration en 2013 et 2014, mon 3<sup>e</sup> est très connu grâce à "Push the feeling on" et mon tout fera de la soirée le plus grand before #4.



## Une vieille histoire

Ce n'est qu'en 1977 que l'ONU, en 1981 pour ce qui est de la France, reconnaît officiellement la journée internationale des droits des femmes. Pourtant, l'histoire est beaucoup plus ancienne. Les premières luttes clairement féministes datent de 1909 aux États-Unis mais c'est surtout en Allemagne, l'année suivante, puis en Russie en 1917 qu'elles prennent réellement leur envol.

Dès le début, deux revendications sont à l'origine du mouvement : la fin des discriminations au travail... et le droit de vote. Le mouvement le plus médiatisé fut celui des suffragettes en Angleterre. Il sera couronné de succès en 1918. En France, la première demande pour le droit de vote date de 1876. Malgré l'approbation de l'assemblée nationale, le sénat refuse à quatre reprises ce droit, finalement acquis en avril

1944 avec une ordonnance du général de Gaulle.

Reste donc la question des discriminations au travail. Si la première guerre mondiale avait beaucoup fait avancer les choses pour ce qui est de l'accès au travail, ce n'est que dans les années 70 que tombent les dernières barrières de ce type. Loi Roudy, 1983, loi sur l'égalité professionnelle 2001, loi sur l'égalité salariale, 2006, sont quelques-unes des étapes importantes sur la voie de l'égalité dans la vie professionnelle. Pourtant, l'écart des salaires reste de 22,8 %, tout simplement à cause du fait que les femmes progressent moins vite au sein de l'entreprise et sont moins souvent embauchées à des postes à responsabilité.

Il est un autre domaine où l'égalité reste à conquérir : le foyer. Mais c'est là une autre histoire...

## Expo ? Quiz "Vivre en société, parlons-en !"

Femmes Solidaires, organise une expo quiz du 2 au 9 mars, un concept original pour s'interroger, avec une approche ludique et attrayante.

Par un jeu de questions/réponses, cette expo-quiz vous permettra d'enrichir vos connaissances, d'échanger et de débattre avec les autres en suscitant la réflexion.

## Soufflet n'est pas jouet

La MJC-Centre social organise un spectacle le 9 mars "Soufflet n'est pas jouet" interprétés par Agnès Binet et Élisabeth Gavalda.

Célèbre, discrète, douce, sensuelle, encombrante, enfermée, renfermée, révoltée, libérée, la femme ainsi décrite est en fait tirée de portraits d'auteurs parfois célèbres telle George Sand, le tout habillé en musique.

## Événements autour de la "Journée internationale des droits des femmes"

**Du 2 au 9 mars,**  
espace Baronissi

- EXPO "LA DISCRIMINATION".

(MJC-Centre social)

- EXPO ? QUIZ "VIVRE EN SOCIÉTÉ, PARLONS-EN !"

(Femmes solidaires)

**Dimanche 4 mars,**  
Train-Théâtre, 18h

CIE THÉÂTRE DE LA SERVANTE

"UN PETIT JEU

SANS CONSÉQUENCE".

Pièce de théâtre offerte à toutes les portoises par la municipalité, place à retirer en mairie ou au Train-Théâtre.

**Mardi 6 mars,**  
espace Baronissi, 18h

INAUGURATION DES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

avec la présentation du livre réalisé par l'atelier d'écriture et l'atelier projet artistique de la MJC. (Femmes solidaires et MJC-Centre social).

**Jeu 8 mars,**  
Train-Cinéma, 20h30

PROJECTION DU FILM

MARIE CURIE. Entrée libre.

(Femmes solidaires)

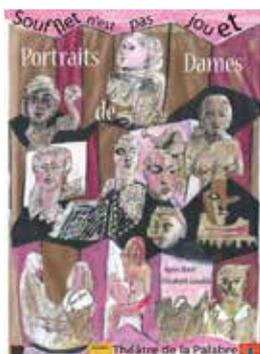
**Vendredi 9 mars,**  
espace Baronissi, 19h30

CIE THÉÂTRE DE LA PALABRE,

PORTRAITS DE DAMES

"SOUFFLET N'EST PAS JOUET".

Entrée libre. (MJC-Centre social)



**DES DROITS DES FEMMES**

**DIMANCHE 4 MARS 2018 À 18H  
AU TRAIN-THÉÂTRE**



**Pièce de théâtre  
offerte aux portoises  
par la municipalité  
de Portes-lès-Valence**  
place à retirer en Mairie  
ou au Train-Théâtre



# Culture Animation

## Carnet de voyage

de la réalisation  
à la découverte

Fin mars, une centaine d'enfants des classes de CE2 et CM1 de l'école Voltaire iront passer une semaine à Buis-les-Baronnies. Un voyage qu'ils préparent activement.

Joann, Alexia, Souheil, Axel, Clara, Énola, Maïlys, Cédric, Jérémie, Alicia, Lauryana, Maélyls, Nolan, Jillian, Mansour, Emis, Alice, Ervin, Jordane, Kérim, Amina, Anthéa et Békona, les 23 élèves de CE2, qui

étaient accompagnés de leur professeur des écoles Magali Thuaud et de 2 mamans, Sofia Ashouri et Mylène Chelles, sont presque prêts. Dans un peu plus d'un mois, avec leurs camarades de 3 autres classes de l'école Voltaire, ils prendront la route de Buis-les-Baronnies (au Sud-Est de Nyons) pour y passer toute une semaine. Découverte de la nature, escalade, balades à poneys ou encore randonnées seront au programme de ce séjour dans la capitale du tilleul.

En attendant, toutes les occasions sont bonnes pour préparer activement ce magnifique voyage en Drôme provençale. En janvier dernier, les élèves ont par exemple appris à exprimer par écrit leurs émotions, entre attentes et craintes.

Peur que leurs parents s'ennuient sans eux, longueur du voyage ou, à l'inverse, séparation d'avec les parents étaient quelques-unes d'entre elles. Une chanson était même en préparation pour la fête de fin d'année.

En attendant, c'est tout un travail d'artistes que les élèves ont préparé avec l'école d'art et sa directrice Virginie Simond. Entre peinture, collage et même géographie, il s'agissait de réaliser pour chacun son carnet de voyage. Alors que le livret s'épaissira au fil de la préparation et lors du voyage, les enfants y ont collé leur nom et la carte de la région de Buis, tandis que l'ouvrage, agrémenté de timbres évoquant le voyage, prenait des couleurs, beaucoup de couleurs.



## Un spectacle lumineux

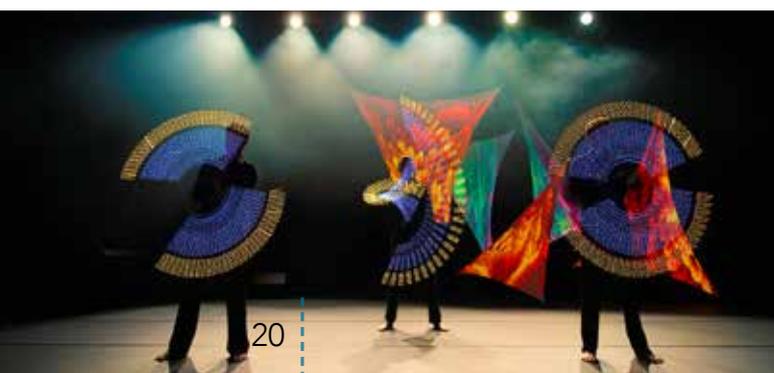
Samedi 17 mars, à 20h30 à l'espace Cristal, la municipalité et le Comité des fêtes organisent une soirée spectacle cabaret de la compagnie Soukha. Sur scène, des danseurs, des acrobates, des jongleurs avec leurs massues, leurs bâtons, un diabolo ou des boules, une

fée et ses ailes, mais aussi et surtout autant d'objets illuminés par des leds, des projections ou un laser pour un grand spectacle lumineux et musical.

Entre effets spéciaux, une mise en scène originale et la performance des artistes, le tout servi par une belle musique, le spectacle allie à merveille la technologie, la danse et l'équilibre des performances, le tout pour le plus grand plaisir des spectateurs. À voir absolument.

Retrouvez la vidéo de présentation du spectacle sur : [terre-des-lumieres.com](http://terre-des-lumieres.com)

Réservations : 07 68 27 15 42 (13€ l'entrée)



# À la Médiathèque

## De la culture et des jeux



Samedi 20 janvier, c'était sortie culture pour des centaines de personnes qui, toute la soirée, se sont pressées à l'entrée de la Médiathèque de Portes-lès-Valence. "La Nuit des Médiathèques", manifestation organisée par l'ensemble des médiathèques de l'Agglo, fut une vraie réussite.

Quoi de mieux que de découvrir un livre, un spectacle ou encore un jeu en compagnie de papa et maman ? Et quand, en plus, on peut le faire avec un cornet de frites à la main, alors c'est le paradis !

Alors qu'un food truck vous accueillait à l'entrée, histoire de pouvoir éteindre soif et faim, c'est le plus souvent en famille qu'on s'est pressé au Centre culturel. Pour l'occasion, même l'école d'art et l'école de musique avaient prêté leurs locaux à la médiathèque.

Des ateliers jeux dans la première, une salle vidéo dans la seconde, de nouveaux des jeux à la médiathèque avec, en plus, un coin spectacle et la possibilité de découvrir la région à vélo (merci Google map et un vélo d'appartement en guise de souris...). L'espace Baronissi s'était, de son côté, transformé en salle de spectacle avec un concert blues et une chorale.

Le spectacle, c'était aussi de voir ces parents, leur enfant sur les genoux, découvrant ensemble un livre. Mais n'était ce pas là le but ultime de cette "Nuit des Médiathèques" ?



## Train-Cinéma

### MARIE CURIE

mercredi 21 et dimanche 25 février à 14h, vendredi 23 février à 21h, lundi 26 et mardi 27 février et mercredi 7 mars à 20h30

### JUSQU'À LA GARDE

mercredi 21 et jeudi 22 février à 20h30, vendredi 23 et mardi 27 février à 14h, samedi 24 février à 21h et lundi 26 février à 18h

### LA CH'TITE FAMILLE

dimanche 25 février à 16h, mercredi 28 février à 14h, jeudi 1<sup>er</sup> et lundi 5 mars à 18h15

### UNE SAISON EN FRANCE

mercredi 28 février et mardi 6 mars à 20h30, vendredi 2 et samedi 3 mars à 21h, dimanche 4 mars à 16h

### LES TUCHES 3

jeudi 1<sup>er</sup>, lundi 5, jeudi 8 et lundi 12 mars à 20h30, vendredi 2 mars à 18h15, dimanche 4 mars à 18h et dimanche 11 mars à 16h.

### L'APPARITION

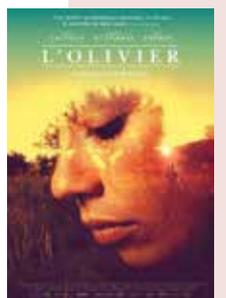
mercredi 7, dimanche 11 et mardi 13 mars à 14h, vendredi 9 mars à 18h et samedi 10 mars à 21h

### L'OLIVIER

festival cinéma espagnol, vendredi 9 mars à 21h (vo) et mardi 13 mars à 20h30 (vo)

### HANDIA

festival cinéma espagnol, mercredi 14 mars à 20h30 (vo), vendredi 16 mars à 21h (vo)



## Train-Théâtre

### CONTRE MÉMOIRE

Mardi 27 février à 20h

Mercredi 28 février à 18h30

Par la Cie Haut les Mains, nouveau théâtre de marionnettes.

### WALLY - LE PROJET DERLI

Jeudi 1<sup>er</sup> mars à 20h

Chanson d'humeur

### ANGÉLIQUE IONATOS & ANTONIO PLACER

Mardi 6 mars à 20h

Chansons indignées

### THOMAS FERSEN

Jeudi 8 mars à 20h

Chanson & tendre bestiaire

### DA SILVA

Samedi 10 mars à 20h

Chanson pop

### DIHO

Mardi 20 mars à 20h

Afro bues - Mayotte

Festival Aah ! Les Déferlantes !

### STEPHAN EICHER & TRAKTORKESTAR

Mercredi 21 mars à 20h

Eicher là où on ne l'attend pas...

Festival Aah ! Les Déferlantes !

### 3 MA

Jeudi 22 mars à 20h

Madagascar Maroc Mali

Festival Aah ! Les Déferlantes !



## Le lézard se faufile !

La compagnie "Bigre !" vous invite à entrer dans les coulisses de la fabrication de son spectacle "Boum Boum Cosmos". Un spectacle de marionnettes pas tout à fait comme les autres, qui fera appel à tous vos sens. C'est ainsi que la MJC-Centre social, en partenariat avec le Train-Théâtre, vous présente un cycle de quatre ateliers avec la compagnie "Bigre !". Il sera question, lors des deux premiers ateliers, de la construction d'accessoires de costumes, comme par exemple : un masque OVNI, un chapeau planète, une cape de l'espace...

La deuxième moitié du stage, vous

fabriqueriez des instruments de musique. Ces ateliers auront lieu les mercredis 14, 21 et 28 mars et 4 avril de 10h à 12h au Centre culturel Louis Aragon, espace Baronissi. Le cycle se conclura par la représentation du spectacle "Boum Boum Cosmos" le mercredi 18 avril à 16h au Clévos (Étoile). Vos places à 2 € sont à retirer à la MJC avant le 17 avril. Pour les personnes ne disposant pas de véhicule, un transport en minibus sera assuré. Venez partager avec vos enfants un moment convivial et ludique. Ce cycle gratuit, s'adresse à des

enfants de 4 à 10 ans, les inscriptions auront lieu jusqu'au 9 mars. Attention les places sont limitées !



## AGENDA

### TRICOT & CO

**tous les vendredis e 17h à 19h,**  
*ouvert aux adultes et enfants de plus de 10 ans*

### FOOT SUR CITY

**tous les samedis dès 14h,** *pour les 11 à 17 ans.*

### MAO (MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR)

**mercredi 28 février, les mercredis 7, 14 et 28 mars de 17h à 18h30,** *atelier pour les jeunes de plus de 14 ans, en partenariat avec l'école de musique.*  
*Renseignements : 04 75 57 00 96*

### MINI STAGE INFORMATIQUE

**les lundis 5, 12, 19 et 23 mars de 17h à 18h30,** *la mise en ligne sous toutes ses formes, blog et élaboration d'un petit site internet.*  
*Renseignements : 04 75 57 00 96*

### LUDO JEUX

**mercredi 21 mars de 14h à 17h,** *moment partagé enfants, parents et adultes autour de jeux passionnants, à l'espace Baronissi*

### FABRICATION DE PERCUSSIONS

**samedi 24 mars de 10h à 12h,** *atelier parents/ enfants, sur inscription au 04 75 57 00 96*

## Concert "Les Petites Oreilles !"

Le samedi 10 mars le secteur jeunesse de la MJC-Centre social de Portes-lès-Valence propose un concert "Les Petites Oreilles". Il y a quelques semaines, Thomas et Joris, animateurs jeunesse, se sont lancés dans l'organisation de ce concert. Au cours de cette préparation, ils sont entrés en contact avec une association de jeunes, appelée "Volt", spécialisée dans l'organisation d'événements culturels musicaux sur Valence et dans la région Rhône-Alpes. Le groupe sera en charge de la programmation d'une fin de soirée qui sera orientée musique Techno. Ce concert "Les Petites Oreilles" est l'occasion pour la MJC-Centre social de mettre en avant un groupe qui a participé au "Tremplin des Oreilles du Renard 2017" : "The Padlocks", composé de 3 jeunes originaires de La Voulte-sur-Rhône, mais aussi le groupe "The Firole" et ses 3 jeunes venus de Nyons et lauréats du Tremplin 2017. Lors de cette soirée, la programmation sera la suivante : "The Padlocks" (pop punk rock), "The Firole" (indie rock électro pop), "Axymt" (DJ ambient-techno) et "Rafü" (acid-techno). Nous vous donnons rendez-vous le 10 mars à partir de 20h, salle Georges Brassens de Portes-lès-Valence ! Prix de l'entrée : 5€. Pour l'organisation du concert, nous recherchons des bénévoles ! Pour tout renseignements complémentaires : jeunesse@mjc26800portes.org. Téléphones : Joris 07 68 44 95 77 ou Thomas 07 68 48 71 17.



Les riverains du quartier Ouest ont tiré les rois et les reines. 12-01-2018



Le président du club Ambroise Croizat Michel Debeaux peut être satisfait : le loto fut une réussite. 28-01-2018



Belle réussite du thé dansant de la FNACA et de la Pétanque cheminote. 06-02-2018



Avec les bénévoles de l'USCP Basket lors de leur loto. 02-02-2018



Le loto de l'UCAP est un des plus courus de toute la région. 1-01-2018

L'Ardèche réussit bien à nos archers. À Viviers (photo) comme à Annonay et Saint-Péray, les résultats ont été excellents. 16-01-2018



# Actions Vie Associative



Il y avait de la compétition dans l'air pour la galette du quartier Sud.  
12 candidats et 1 gagnant : M. Maissonna. 12-01-2018



Grâce à son loto, l'école Voltaire va pouvoir financer de nombreuses manifestations. 26-01-2018



La grande famille des associations portoises lors de la réunion de planification des salles. 06-02-2018



Carton plein pour le loto du Football Club Portoïis. 20-01-2018



Le Jogging club a présenté son nouveau maillot. 23-01-2018

# L'agenda du Mois

## **SORTIES HEBDOMADAIRES À VÉLO**

organisées par le Cyclotouriste portoï, tous les lundis, mercredis et samedis, rendez-vous devant la mairie

**février à 13h**

**mars, avril à 13h30**

## **CONFÉRENCE "L'ULTIME SOUFFLE" D'ÉRIC FAUCHER PSYCHOLOGUE CLINICIEN**

apprendre les grandes étapes de l'évolution de l'humanité, de votre évolution, comment retrouver le souffle indispensable et primordial à la clarté mentale.

À la MJC, 20h, tarif : 12€

**vendredi 23 février**

## **4<sup>E</sup> BOURSE RÉGIONALE DU VÉLO D'OCCASION**

organisée par le Cyclotouriste portoï, salle Brassens

**samedi 24 février**

## **AVEC OU SANS SUCRE LE LÉZARD - MJC**

à 13h, un petit thé ou un café devant les écoles

**jeudi 1<sup>er</sup> mars, Joliot Curie**

**jeudi 8 mars, Voltaire**

**jeudi 15 mars, Pasteur**

**jeudi 22 mars, Anatole**

## **LE LÉZARD DANS VOS QUARTIER - MJC**

rendez-vous dès 16h pour un temps d'échange avec vous

**jeudi 1<sup>er</sup> mars, Porte Verte**

**jeudi 8 mars, Descartes**

**jeudi 15 mars, Fraternité**

## **BELOTE**

au Club Croizat à 13h30

**vendredi 2 mars**

**vendredi 16 mars**

**vendredi 30 mars (fin de saison)**

## **LES PUCES DES COUTURIÈRES**

organisées par l'Association Féminine de Travaux Manuels, à l'espace Cristal de 9h à 17h

**dimanche 4 mars**

## **JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES**

au Train-Théâtre à 18h, pièce de théâtre "Un petit jeu, sans conséquence" offerte à toutes les portoïses, places à retirer en mairie ou au Train-Théâtre

**dimanche 4 mars**

## **JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES**

inauguration des événements de la semaine à l'espace Baronissi, à 18h (Femmes solidaires et MJC-Centre social)

**mardi 6 mars**

## **THÉ DANSANT**

organisée par l'USCP Basket et le Club Ambroise Croizat, en partenariat avec la municipalité, espace Cristal de 14h à 19h

**mardi 6 mars**

## **MATINÉE BOUDIN ET CAILLETES CUITENT AU BOIS**

organisée par le comité de quartier Ouest, place Maurice Caty de 9h à 12h (en cas de mauvais temps, sous le préau de l'école F. Léger)

**samedi 10 mars**

## **RUGBY RENCONTRE US VÉORE/ STADE UNION CAVAILLON**

au stade Gabriel Coullaud à 13h30

**dimanche 11 mars**

## **MOMENT MUSICAL**

organisée par l'école de musique, espace Baronissi à 18h30

**mercredi 14 mars**

## **LE LÉZARD AU MARCHÉ ! MJC**

à partir de 8h, café et thé chaud vous attendent au marché pour un moment convivial

**jeudi 15 mars**

## **SPECTACLE CABARET**

par la compagnie Soukha

**"La Terres des Lumières"** à 20h30

à l'espace Cristal, sur réservation auprès du Comité des fêtes (13€) : 07 68 28 15 42

**samedi 17 mars**

## **BOURSE AUX JOUETS**

organisée la MJC, salle Brassens de 9h à 13h, renseignements 04 75 57 00 96

**dimanche 18 mars**

## **56<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**

au monument aux Morts, du square Capitaine René Ladet à 18h

**lundi 19 mars**

## **REPAS LA TERRINE**

au Club Croizat

**vendredi 23 mars**

## **50 ANS DU JUDO-JUJITSU-TAÏSO**

à l'espace Cristal, 14h30 : démonstrations pour les enfants (magie, judo, jujitsu), à 19h : démonstrations pour les adultes (judo-jujitsu-taïso et de nombreuses surprises)

**samedi 24 mars**

# SEMAINE VERTE

## DU 23 AU 29 AVRIL 2018

## Aux origines Locus de Portis

**Non, l'histoire de notre commune ne commence pas avec sa création, en 1908. Aux origines, étaient les Ségauvellauniens, de lointains Portois, et une villa romaine : Locus de Portis.**

Les travaux menés par l'ancien archéologue valentinois André Blanc nous éclairent sur les premières occupations du territoire de notre commune. La première trace d'occupation fut découverte sur la butte dominant la Véore, au Sud-Est de la ville. C'est là que furent retrouvées 6 petites cabanes et des vases campaniformes (en forme de cloche renversée). En effet, il y a plus de 2000 ans, bien avant les romains, le territoire est occupé par les Ségauvellauniens, peuple vivant sur les deux rives du Rhône. Leur capitale, Soïo, était juste en face, côté Ardèche, sur le rocher de Malpas, à Soyons. Tout naturellement, ils traversaient le Rhône en abordant de ce côté, au niveau déjà, du port fluvial. C'est d'ailleurs là que s'arrêtaient les caravanes de négociants phocéens venus du Sud ou, à l'inverse, les Gaulois venus du Nord avec du minerai d'étain. Fruit

peut-être de ce négoce, un important trésor monétaire fut d'ailleurs trouvé en limite Nord de Portes en 1902 : il s'agissait de pièces d'argent locales ou grecques. Du temps des romains tout comme bien sûr aujourd'hui, notre région n'était que la banlieue de Valentia et de sa colonie militaire. Au II<sup>e</sup> siècle, deux vastes villas gallo-romaines sont édifiées à la Chaffine pour l'une, de nouveau sur la même butte dominant la Véore pour l'autre. C'est d'ailleurs là que fut découverte, dans les années 60, une mosaïque gallo-romaine (notre photo), sous la nef de la chapelle Saint-Gervais, quartier Vidalon. Dégagée en 1977 par l'équipe de l'archéologue Michel Tapin, lui-même missionné par l'association Mémoire vivante, elle fut restaurée par un atelier de Saint-Romain en



Gal et trône aujourd'hui en salle des mariages de la mairie. Beaucoup plus tard, au X<sup>e</sup> siècle, un petit hameau voit le jour à la Chaffine : Locus de Portis. Un autre se constitue autour de l'église Saint-Gervais (route de Beauvalon). Au Moyen âge, ce dernier prend le nom de Fiancey qui, au XV<sup>e</sup> siècle est divisé en deux : une partie est rattachée à Lavache (devenu Beauvallon), l'autre, la partie basse, constitua la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Portes. À la Révolution, Fiancey devient une commune du canton d'Étoile, avant d'être rattachée à Valence huit ans plus tard. En 1908 naît Portes-lès-Valence, mais c'est une autre histoire.



## Bientôt le centenaire de la grande guerre

Le 11 novembre prochain, Portes-lès-Valence fêtera le centenaire de la Première guerre mondiale. Dans cette perspective, l'association Mémoire vivante prépare une exposition.

**Si vous êtes en possession de cartes postales, de lettres, d'objets ou de tout élément ayant un rapport avec la guerre 14-18 et que vous pouvez prêter, contactez l'association au 04 75 57 15 88 ou par mail : [memoirevivante@outlook.fr](mailto:memoirevivante@outlook.fr)**

# Libre Opinion

## ÊTRE RIGOUREUX ET AMBITIEUX POUR PORTES-LÈS-VALENCE !

Le budget primitif 2018 a été voté le 5 février :

- 0% d'augmentation des taux communaux pour préserver votre pouvoir d'achat : Nous pensons que les impôts sont déjà suffisamment confiscatoires pour ne pas étouffer plus les Portois. Nous avons décidé, conformément à notre engagement, de ne pas augmenter les taux communaux pour la 4<sup>e</sup> année consécutive.
- 3 500 000 € d'investissements en 2018 pour favoriser le développement de l'activité économique et donc la création d'emplois locaux. Nous pensons en effet que le soutien à l'activité économique est primordial. Parce que notre ville doit profondément se transformer, nous menons des chantiers structurants comme la requalification du centre ville ou la création d'un nouveau gymnase. Nous investissons pour l'amélioration et l'embellissement de notre cadre de vie, des voiries et de l'accessibilité.
- - 2 250 000 €. Dotation Globale de Fonctionnement cumulés perdus depuis 2014. Dans ce contexte budgétaire particulièrement contraint, nous menons une stratégie financière rigoureuse avec pour priorité le contrôle et la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour garantir la poursuite de nos investissements et le soutien à nos associations.

Nous tenons à dénoncer la démagogie de l'opposition sur la baisse des effectifs. Elle est restée bloquée dans un passé révolu. Fini, le temps où l'on pouvait promettre toujours plus de postes de fonctionnaires. Nous assumons parfaitement notre politique d'ajustement des effectifs pour les besoins des services. Aujourd'hui, tous les départs ne sont plus systématiquement remplacés.

En réorganisant les services, nous avons réussi à gagner fortement en efficacité. Il est donc possible de faire mieux en ne mobilisant que l'effectif nécessaire pour remplir nos missions de services à la population. Avec les contraintes et les incertitudes financières, faire différemment relèverait de l'inconscience. C'est de l'argent public que nous gérons, nous en sommes les garants et non les liquidateurs.

Le recrutement des agents s'opère désormais de façon éthique sur le seul critère de la compétence. Terminée l'époque de la gestion clanique des recrutements, où le clientélisme, l'embauche des "amis" et des obligés syndicaux était monnaie courante.

Nous n'avons qu'une finalité, faire progresser notre commune avec le soutien de l'ensemble des agents qui sont tous fiers de la servir.

Être rigoureux permet donc d'être ambitieux pour Portes !

*Les élus de la majorité du groupe "Agir et mieux vivre"*

## ENFIN, UN CLSPD !

Depuis la loi du 5 Mars 2007, la mise en place d'un Conseil local de la Prévention de la délinquance est obligatoire pour toutes les communes de plus de 10 000 habitants. Présidé par le Maire, « c'est le cadre de concertation sur les priorités contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes ». Après avoir sous-estimé la prévention de la délinquance (suppression des éducateurs de rue votée alors avec son ami PLabaune au Conseil départemental), GGirard est obligée de se doter d'un CLSPD. Cette structure aurait pu être créée depuis plusieurs mois déjà...L'abandon total par Madame le maire de « la politique de la ville » a été dénoncée à plusieurs reprises par les élus de Portes Citoyenne, comme en témoigne la montée de la délinquance à Portes et la destruction du poste de police municipale qui a traumatisé notre commune. Après la fermeture de la Gendarmerie, il est pourtant évident que la sécurité de nos concitoyens au-delà de la Police municipale nécessite des renforts de Police nationale sur notre ville. Gageons que le CLSPD ne soit pas une coquille vide...A ce jour, le discours très « sécuritaire » de la municipalité est vide de sens. Nous le regrettons vivement. Les faits sont là. En même temps, si le gouvernement n'articule pas une politique de prévention qui passe par la lutte pour l'emploi pour tous, des efforts dans l'éducation, la formation, l'insertion, etc....L'arsenal répressif ne réglera pas tout à lui seul.

*Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, conseillers municipaux d'opposition, pour le groupe "Portes Citoyenne"*

## BUDGET 2018

Prendre part au vote du budget communal est toujours un grand moment. Le budget proposé pour 2018 par Madame le Maire ne correspond en rien aux attentes d'une commune de plus de dix mille habitants. Peu d'investissements et encore moins de solidarité entre les Portoïis. Madame le Maire se contente à minima d'un entretien de la commune et pas de perspective innovante dans les compétences encore portées par la mairie et les élus. Un grand nombre de compétences ont été transférées à l'agglomération et malgré tout on assiste à une explosion fiscale. Madame le Maire à quand une réelle diminution des impôts dans notre commune ? Et un budget à la hauteur des attentes des citoyens pour préparer l'avenir.

*Sandrine Augier et Claude Illy, conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes 2020"*

## BIENVENUE A PORTES LES VIOLENCES

Après les agressions physiques dans nos parcs, les caillassages de voitures, les cambriolages de villas et commerces, les trafics de drogue dans les cages d'escaliers, les véhicules incendiés, les saisies d'armes de guerre, les car et homejackings, l'attaque au cocktail Molotov sur le poste de police municipale, où s'arrêtera l'escalade de cette violence?

Constat : L'insécurité remplace le bien vivre!

Portoïis, DORMEZ tranquille, la vidéo protection veille sur vous!

*Freddy Vasseur, conseiller municipal d'opposition, "Debout la France"*

## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Accueil             | 04 75 57 95 00 |
| Télécopie (ou fax)  | 04 75 57 95 12 |
| État civil          | 04 75 57 95 02 |
| Fax état-civil      | 04 75 57 95 08 |
| Serv. techniques    | 04 75 57 95 20 |
| Fax techniques      | 04 75 57 95 36 |
| Ateliers municipaux | 04 75 57 75 70 |
| Service de l'eau    | 04 75 57 95 26 |
| Cabinet du maire    | 04 75 57 95 10 |
| Police municipale   | 04 75 57 95 17 |
| N° ASTREINTE        | 06 09 85 46 23 |

Site : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## CELLULE EMPLOI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30.

Tél : 04 75 57 74 74 - 06 71 27 47 94

[cellule-emploi@mairie-plv.fr](mailto:cellule-emploi@mairie-plv.fr)

## PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

## CONTACTS

### VALENCE ROMANS AGGLO

**Service déchets** : 04 75 81 30 30  
[dechets@valenceromansagglo.fr](mailto:dechets@valenceromansagglo.fr)

**Eau et assainissement** :

04 75 75 41 33

[assainissement@valenceromansagglo.fr](mailto:assainissement@valenceromansagglo.fr)

(pour joindre le service entretien et gestion des eaux pluviales en cas de débordement, d'odeurs, de bruits ou d'affaissement, appeler le 04 75 75 41 50.)

**Service économie** : 04 75 75 98 55

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Tasnim Boukari, Emma Calviac

### Décès :

Joël Masson, Françoise Zupan, Thierry Mouveroux, Paulette Faugeron née Brouchier, Jacques Minodier, Elise Delord née Palayer, Isabelle Lacroix née Aventini, Georges Petitpierre, Yvonne Mouron née Faure, Robert Avagnina

## DÉCHETTERIE

Rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Ouverture du lundi au samedi, 8h30-18h en continu. Renseignements : 04 75 81 30 30

[dechets@valenceromansagglo.fr](mailto:dechets@valenceromansagglo.fr)

## MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouvertures, mardi, jeudi et vendredi, 15h-18h30, mercredi, 9h30-12h30 et 14h-18h30 et samedi, 9h30-12h30.

## MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi, 9h-11h45 et 13h-19h, mardi, 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi, 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi, 13h-19h, vendredi, 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis. Tél : 04 75 57 00 96  
Site : [mjcporteslesvalence.fr](http://mjcporteslesvalence.fr)

## CLUB AMBROISE CROIZAT

Les inscriptions pour les repas et les sorties ont lieu uniquement les jeudis matin, 9h30-11h30 au club. Renseignements : Debeaux Michel, 09 80 96 93 18 et Paillet Josiane, 06 60 04 57 10. Sortie "Marche", le mercredi après-midi, départ 13h30 du club. Belote, jeux, goûter, le mercredi, 14h, salle Fernand Léger. Belote, jeux, goûter, tous les jours au club. (Voir l'agenda page 27 pour les activités du mois.)

## PHARMACIES DE GARDE

### Février

Samedi 24, lundi 26 : Gautier

### Mars

Samedi 3, lundi 5 : Chœur

Samedi 10, lundi 12 : Les Cèdres

Samedi 17, lundi 19 : Les Cèdres

Dimanches et jours fériés :

04 75 41 04 49

## POLICE MUNICIPALE

La police municipale, vous reçoit aux horaires d'ouverture des bureaux, 8h30-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi. Tél. : 04 75 57 95 17

## OBJETS TROUVÉS

- 2 clés de voiture plus une petite clé,
- 1 trousseau de 2 clés,
- 1 clé de voiture avec un petit badge de la marque du véhicule,
- 1 carte vitale,

**Vous pouvez venir à la Police municipale pour retrouver votre bien. Pour une restitution, il devra être présenté une pièce d'identité et pour les clés de véhicule également la carte grise.**

## LA PITCHOULINE

### Multi-accueil collectif

(crèche, accueil de 40 places) du lundi au vendredi, 7h30-18h30. Guichet unique/information et inscription. Tél 04 75 63 76 49

[petiteenfance@valenceromansagglo.fr](mailto:petiteenfance@valenceromansagglo.fr)

### RAM (Relais d'Assistants Maternels)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi, 13h30-16h30 et sur rendez-vous, 11h30-12h30. Tél : 04 75 57 78 59

## POLICE NATIONALE

8 rue Pierre Semard. Du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-18h.

Tél : 04 75 57 81 90. Hors horaires : 17.

Directrice de la publication :  
Geneviève Girard  
04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :  
Hervé Barruhet,  
04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste :  
Agnès Molières  
04 75 57 95 59

Photos :  
Hervé Barruhet,  
Nicolas Pereira Da Rocha,  
Bernard Crozier,  
Jean-Pierre Thouvenin,  
Vincent Estassy,  
associations, x.

Imprimerie Despesse  
tél. : 04 75 42 43 21



Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook :  
Ville de Portes lès Valence



Twitter : Portes lès Valence



Site : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeports sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil. En raison de l'augmentation des demandes à instruire, vous serez reçu sur rendez-vous uniquement, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, tél. : 04 75 57 95 02. Afin de réduire les délais d'attente et limiter les risques d'erreur, il est possible de réaliser une pré-demande en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Le bureau de l'état civil/élections est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches tél. 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Le mineur voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit produire, **en plus de sa carte d'identité ou de son passeport**, une autorisation de sortie du territoire. Cette autorisation établie obligatoirement sur un formulaire **Cerfa 15646\*01** (à télécharger ou à retirer en mairie) signé par

*l'un des parents titulaire de l'autorité parentale doit impérativement être accompagnée des documents suivants :*

- Carte d'identité ou passeport **valide** du mineur,
- Pour l'enfant dont un des parents est français : photocopie du titre d'identité du parent signataire (carte d'identité ou passeport) valide ou périmé depuis moins de 5 ans,
- Pour l'enfant de parents étrangers européens : photocopie du titre d'identité **valide** du parent signataire (carte d'identité ou passeport ou titre de séjour),
- Pour l'enfant de parents étrangers d'un pays autre qu'européen : photocopie du titre d'identité **valide** du parent signataire (carte d'identité ou passeport ou titre de séjour ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride).

**Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.**

## RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous au Cabinet du Maire ou par téléphone au 04 75 57 95 15.

**GENEVIÈVE GIRARD,**  
mairie, conseillère départementale.

**DANIEL GROUSSON,**  
1<sup>er</sup> adjoint - économie, écologie, emploi.

**SUZANNE BROT,**  
2<sup>e</sup> adjointe - finances, élections,  
personnel administratif.

**LILIAN CHAMBONNET,**  
3<sup>e</sup> adjoint - culture, animation,  
communication.

**SABINE TAULEIGNE,**  
4<sup>e</sup> adjoint - affaires sociales, logement.

**STÉPHANIE HOUSET,**  
5<sup>e</sup> adjoint - sport, vie associative.

**ANTONIN KOSZULINSKI,**  
6<sup>e</sup> adjoint - urbanisme, voirie, réseaux.

**CORINE ARSAC,**  
7<sup>e</sup> adjoint - enseignement, jeunesse,  
petite enfance.

**PATRICK GROUPIERRE,**  
8<sup>e</sup> adjoint - sécurité publique.

**ERIC GRADELLE,**  
Conseiller délégué - urbanisme,  
démocratie participative.

Les adjoints vous reçoivent tous  
les samedis de 9h à 11h sans rendez-  
vous en mairie salle du conseil municipal.

*Spectacle Cabaret*

# LA TERRE DES LUMIÈRES



un spectacle lumineux et musical

**SAMEDI**

**ESPACE CRISTAL - 20h30**

RÉSERVATIONS : 07 68 27 15 42

**17 MARS  
2018**



Entrée  
**13€**

